

**FORMATION DOCTORALE
ARTS ET LANGAGES**

2016-2017

1.- Modalités d'inscription

La formation doctorale **Arts et langages** est ouverte aux étudiants et aux chercheurs titulaires d'un master en sciences humaines ou sociales ou ayant acquis une formation estimée équivalente par les instances de l'Ecole.

Les candidats doivent présenter au directeur de thèse de leur choix (**voir la liste ci-dessous**) un projet de quelques pages précisant les grandes lignes de la recherche envisagée, leur méthode et leur documentation. Sur avis favorable du directeur pressenti, le dossier de candidature peut être établi. Sauf exceptions validées par le conseil pédagogique de l'Ecole doctorale toute thèse préparée à l'EHESS doit être rédigée en français.

Outre le projet, il comporte un formulaire d'inscription qui est téléchargeable sur le site <http://www.ehess.fr> à partir de mi-mai. Dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées (notamment une charte de thèse), il est à adresser au secrétariat de la formation doctorale. Il sera soumis au Conseil pédagogique.

2.- Scolarité

La durée réglementaire de préparation du doctorat est de trois ans. Elle ne peut en aucun cas dépasser 6 ans. Une inscription administrative doit être effectuée pour chaque année d'études ; ces inscriptions doivent être consécutives.

Chaque doctorant(e) est suivi par un **comité de thèse** d'au moins deux enseignants qui suivent ses progrès, le conseillent et remplissent une fonction de médiation en cas de conflits entre le/la doctorant(e) et son directeur. Ce comité se réunit avant la fin de la 1^{ère} année de thèse et ensuite au moins encore une fois, avant la fin de la 3^e année de thèse.

Lorsque, pour une raison ou une autre, un candidat n'a pu terminer et soutenir au terme de la troisième année, une quatrième inscription peut lui être accordée après avis favorable du comité de thèse. Dans ce cas le candidat doit prendre une inscription administrative. Cette procédure est répétée pour une éventuelle réinscription en cinquième et en sixième année.

Les réinscriptions se font désormais en ligne sur l'ENT de l'EHESS, via un laissé passer que le service de la scolarité transmet au doctorant après avoir obtenu l'accord du directeur de thèse.

Les doctorants sont rattachés à une unité (et éventuellement une équipe) de recherche. L'unité de rattachement par défaut des doctorants de la formation « Arts et langages » est le CRAL (Centre de recherches sur les arts et le langage).

Il est vivement conseillé aux doctorants de suivre le séminaire d'enseignement de recherche et de spécialisation de leur directeur de recherche.

Une **année préparatoire au doctorat (APD)** peut être recommandée par les différentes instances (directeur de thèse, Conseil pédagogique, Commission de la scolarité) pour les étudiants qui désireraient changer de spécialité et/ou auraient besoin d'une mise à niveau scientifique ou linguistique importante.

La formation se déroule essentiellement dans les centres de recherche auxquels les doctorants sont affectés ainsi qu'à travers les séminaires de recherche, les journées d'études et les colloques organisés par les enseignants-chercheurs et doctorants de la formation doctorale. Les établissements partenaires sont associés à l'encadrement des doctorants.

Il est vivement conseillé aux doctorants de suivre l'unité d'enseignement de recherche et de spécialisation de leur directeur de recherche.

A la fin de l'année préparatoire, les étudiants doivent remettre à leur directeur un texte présentant le bilan de leur travail ainsi qu'un nouveau projet de thèse. Le directeur jugera alors des progrès accomplis par l'étudiant et l'autorisera, ou non, à demander son admission en doctorat. Un nouveau dossier d'inscription devra alors être constitué.

3.- Cotutelle

La préparation de la thèse dans le cadre d'une cotutelle implique l'inscription simultanée, en première année de doctorat, à l'EHESS et dans une université étrangère. Le candidat partage son temps d'études d'égale manière dans les deux établissements ; il a un directeur de thèse dans chacun d'eux. Le doctorant doit constituer à l'avance une convention de cotutelle, dans laquelle il indique le lieu choisi pour la soutenance (unique) de sa thèse ; ce qui détermine la langue de rédaction et de soutenance. Un résumé oral et écrit dans la langue de l'autre pays est également exigé. Si la thèse est soutenue à

l'EHESS, elle doit être rédigée et soutenue en langue française. A l'issue de la soutenance, chaque établissement délivre à l'impétrant son propre doctorat.

4.- Dépôt et soutenance de la thèse

L'autorisation de soutenir une thèse est donnée par le président de l'EHESS, après examen et avis favorable de deux rapporteurs choisis par le président de l'Ecole sur proposition du directeur de thèse. Ces rapporteurs sont obligatoirement extérieurs à l'établissement et à l'Ecole doctorale dont dépend le candidat; ils disposent d'un mois pour transmettre leurs rapports écrits.

Peuvent être désignés pour établir des rapports préalables à la soutenance d'une thèse de doctorat : les professeurs d'université et assimilés (exerçant en France ou à l'étranger), les docteurs d'État et les titulaires de l'habilitation à diriger des recherches. Les enseignants et/ou chercheurs retraités peuvent être rapporteurs.

Les candidats doivent fournir un exemplaire de leur mémoire de thèse à chacun des rapporteurs désignés et un autre au service de la scolarité.

Lorsque l'autorisation de soutenance est prononcée, les candidats remettent au service de la scolarité un résumé de leur thèse en dix exemplaires (une feuille recto verso maximum) et trois exemplaires brochés du mémoire de thèse. Ils fournissent également un exemplaire à chaque membre du jury.

Ce dernier est désigné par le président de l'EHESS sur proposition du directeur de thèse. Il comprend au moins trois membres, et huit au maximum, parmi lesquels le directeur de thèse ou de travaux. Il est composé au moins pour moitié de personnalités françaises ou étrangères, extérieures à l'établissement et à l'École doctorale du candidat, et choisies en raison de leur compétence scientifique. La moitié du jury, au moins, doit être composée de professeurs ou assimilés ou d'enseignants de rang équivalent. Les membres du jury désignent parmi eux un président et, le cas échéant, un rapporteur. Le président doit être un professeur (ou assimilé ou un enseignant de rang équivalent), en activité. Le directeur de thèse ne peut présider le jury ni être rapporteur.

La soutenance est publique. L'admission éventuelle, après délibération du jury, donne lieu à l'attribution de l'une des mentions suivantes : honorable, très honorable, très honorable avec félicitations. La mention « très honorable avec les félicitations du jury » est réservée aux thèses de qualité exceptionnelle et ne peut être accordée que s'il y a unanimité de tous les membres du jury à l'issue d'un vote secret.

Le président du jury établit un rapport de soutenance, contresigné par l'ensemble des membres du jury. Il établit d'autre part un formulaire signalant si la thèse peut être reproduite (microfichage) en l'état, ou exige des corrections de forme préalables à cette reproduction.

5.- Enseignants de l'EHESS habilités à diriger des thèses en « Arts et langages » :

ESTEBAN **BUCH** (Directeur d'études EHESS, CRAL)

buch@ehess.fr

Musique, musicologie et sciences sociales

MARION **CAREL** (Directrice d'études EHESS, CRAL)

carel@ehess.fr

Argumentation et énonciation dans la langue

GIOVANNI **CARERI** (Directeur d'études EHESS, INHA)

careri@ehess.fr

Histoire et théorie de l'art et des images

HILARY **CHAPPELL** (Directrice d'études EHESS, CRLAO)

hmchappell@gmail.com

Typologie linguistique de l'Asie orientale

MARC **CHEMILLIER** (Directeur d'études EHESS, CAMS)

chemilli@ehess.fr

Anthropologie des connaissances : modélisation des savoirs relevant de l'oralité

CLAUDINE **COHEN** (Directrice d'études EHESS, CRAL)

cohen@ehess.fr

Histoire des sciences de la Vie et de la Terre

JEAN-PAUL **COLLEYN** (Directeur d'études EHESS, CEAF)

colleyn@ehess.fr

Anthropologie visuelle

MICHEL **DE FORNEL** (Directeur d'études EHESS, IMM-LIAS)

fornel@ehess.fr

Linguistique cognitive

BRIGITTE **DERLON** (Directrice d'études EHESS, LAS)

derlon@ehess.fr

Anthropologie de l'art : réception et appropriation des œuvres

PASCAL **ENGEL** (directeur d'études EHESS)

pascal.engel@ehess.fr

BEATRICE **FRAENKEL** (Directrice d'études EHESS, IIAC)

fraenkel@ehess.fr

Anthropologie de l'écriture

DANIEL S. **MILO** (Maître de conférences EHESS, CRH)

dsmilo@gmail.com

Philosophie naturelle

SYLVAIN **PIRON** (Directeur d'études EHESS, CRH-GAS)

sylvain.piron@ehess.fr

Histoire intellectuelle des sociétés médiévales

GISELE **SAPIRO** (Directrice d'études EHESS, CESSP-CSE)

sapiro@ehess.fr

Sociologie du désintéressement. Les professions intellectuelles et artistiques entre autonomie et engagement

JEAN-MARIE **SCHAEFFER** (Directeur d'études EHESS, CRAL)

schaefferj9@gmail.com

Création artistique et relation esthétique : objets, cadres catégoriels et fonctions

Chercheurs CNRS et enseignants extérieurs habilités à diriger des thèses :

YOLAINE ESCANDE (Directrice de recherche CNRS, CRAL)

yolaine.escande@ehess.fr

Art chinois, calligraphie, mondialisation des arts

JEAN LASSEGUE (Chargé de recherche CNRS, LIAS)

jean.lassegue@ehess.fr

Anthropologie sémiotique

ANNICK LOUIS (Maître de conférences à l'Université François-Rabelais, CRAL)

annick.louis@ehess.fr

Analyse du récit : récit, fiction, histoire

MARIELLE MACE (Directrice de recherches CNRS, CRAL)

mace@fabula.org

Poétique et études littéraires

DANA RAPPOPORT (Chargée de recherche CNRS, CASE)

danarapp@cnrs.fr

Ethnomusicologie, spécialiste du monde austronésien. Structures musicales et langage

VICTOR ROSENTHAL (Chargé de recherche CNRS, LIAS)

victor.rosenthal@ehess.fr

Anthropologie sémiotique

PHILIPPE ROUSSIN (Directeur de recherche CNRS, CRAL)

roussin@ehess.fr

Réévaluation de l'art moderne et des avant-gardes : poétique et études littéraires

LAURENT SAGART (Directeur de recherche CNRS, CRLAO)

laurent.sagart@gmail.com

Linguistique comparative de l'Asie orientale

ANNE **SIMON** (Chargée de recherche CNRS, CRAL)

anne.simon@ehess.fr

Questions de zoopoétique : littérature, langue, cognition

DENIS **VIDAL** (Directeur de recherche à l'IRD, CEIAS)

dvidal@ehess.fr

Culture visuelle de l'Asie du Sud

YVES-MARIE **VISETTI** (Directeur de recherche CNRS, CREA)

yves.visetti@ehess.fr

Formes sémantiques, imagination sémiotique et sujet de la parole